



AVIS DE COURSE DOUARNENEZ FASTNET SOLO
Avenant n° 2 page 1/1

Modification article 5.4 : _La date limite d'inscription est fixée au 31 août 2017. Passé ce délai l'AO se réserve le droit de refuser toute nouvelle inscription

Remplacé par :

La date limite d'inscription est fixée au 05 septembre 2017. Passé ce délai l'AO se réserve le droit de refuser toute nouvelle inscription

François Sérurier
Directeur de course

Bertrand Nardin
Président Douarnenez Courses